

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N°2022-14
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Matière : Finances
locales

Sous matière :
Décisions
budgétaires

OBJET :
DECISION
AP / CP

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU
EXECUTOIRE

CONVOCAION
CONSEIL EN DATE
DU : 20 JANVIER
2022

AFFICHAGE EN
DATE
DU **20 JAN. 2022**

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU **01 FEV. 2022**

Séance du Conseil Municipal du mercredi 26 janvier 2022
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD,
Maire

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, François
DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Bernard GRIMAUD,
Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD,
Jacqueline RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET,
Brigitte BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Pierre BARBAUD, Marie-
Claude BOURREL, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE,
Régine SURRE, Daniel SIBRA, Sabine CHABERT, Chantal
BARTHES, Javier DE LA CASA, Bruno PERLES, Delphine
SANTINI, Audrey GAIANI, Karole CAFFIER, Thierry
ROSSICH, Zohra KUFEL, Gérard MONDRAGON, Martine
LACOMBE,

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

Hélène GIRAL Donne procuration à Evelyne GUILHEM,
Michel RATABOUIL Donne procuration à Giovanni ZAMAI,
Nicolas ASENSIO-VERGNES Donne procuration à Evelyne
GUILHEM,
Agnès SOULIER Donne procuration à Bruno PERLES,
Préscillia GRANIER Donne procuration à Bernard GRIMAUD,

Secrétaire : Sabine CHABERT,

Monsieur le Maire propose à l'assemblée les AP / CP suivants :

(voir annexe)

Après avis de la Commission des Finances en date du 24 janvier 2022,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE la proposition de Monsieur le Maire,

AUTORISE les AP / CP exposés en annexe.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 26 janvier 2022



Le Maire,

Patrick MAUGARD

Ampliation faite le
01 FEV. 2022
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
31 JAN. 2022
Par publication le :
01 FEV. 2022
Par délégation,
Le Directeur Général des Services
Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 31/01/2022

Reçu en préfecture le 31/01/2022

Affiché le



ID : 011-211100763-20220126-DB202214-DE